

REGLEMENT INTERIEUR DE L'HOTEL LA COTE BLEUE

LES CHAMBRES

L'accès aux chambres est garanti à 15H00.

Les chambres doivent être libérées avant 10H30 en Juillet et Août, et avant 11H00 le reste de l'année.

Les chambres sont louées pour le nombre de personnes indiquées correspondant au type de la chambre.

En cas de manquement à cette réglementation, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client responsable le coût de la chambre correspondant au nombre de personnes en trop, en présence ou non du client, aux tarifs en vigueur au moment de la transgression du règlement intérieur.

LA RECEPTION

La réception décline toute responsabilité pour vos bagages ou objets déposés dans les lieux publics. Un coffre-fort est à votre disposition dans votre chambre, il vous sera remis une clé à votre arrivée afin de pouvoir l'utiliser.

Cette clé devra être ramenée au moment du départ à la réception, sinon dans le cas contraire celle-ci sera facturée **20 euros**.

En cas de perte ou d'oubli, les objets trouvés sont déposés à la réception. Après votre départ, vous pouvez vous faire envoyer vos oublis après paiement des frais de livraison.

LE MENAGE

Le ménage des chambres d'hôtel est effectué quotidiennement entre 8h et 16h. Merci d'utiliser le panneau à double face sur la porte de la chambre afin de signifier au personnel qu'il est possible de faire votre chambre. Les serviettes accrochées ne sont pas changées, si vous souhaitez faire remplacer votre linge de bain déposez le au sol, ces serviettes ne doivent pas être utilisées en dehors de la chambre.

ANIMAUX

Les animaux chiens et chats sont acceptés mais soumis à conditions : Etre tenus en laisse dans toutes les parties communes, être sortis à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement pour leurs besoins naturels. Pour des raisons d'hygiène, les animaux ne sont pas admis dans la salle de petit-déjeuner et au restaurant. Le tarif par animal est de **9 euros** par jour. Ils sont strictement interdits dans l'enceinte de la piscine. Les propriétaires sont responsables de leur animal.

LA PISCINE

La piscine est ouverte du 1^{er} Mai au 30 Septembre, de 8H00 à 20H00.

La baignade n'étant pas surveillée, vous êtes sous votre propre responsabilité. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés.

Il est interdit de plonger, sauter, courir ou utiliser des ballons, jeux et matelas gonflables.

Vous devez utiliser les serviettes piscines qui sont mis à votre disposition à la réception moyennant une caution de **20 euros** et donc ne pas utiliser les serviettes de toilette de l'hôtel. Vous ne devez pas « réserver » de transat avec votre serviette si vous ne vous trouvez pas dans la piscine.

La nourriture et les boissons sont strictement interdits dans l'enceinte de la piscine. Seules les bouteilles d'eau en plastique sont tolérées.

Les animaux sont strictement interdits dans l'enceinte de la piscine.

LES REPAS

Le petit-déjeuner est servi à partir de 7H30 jusqu'à 10H00 dans la salle prévue à cet effet ou en chambre pour cela la commande est à remettre la veille au plus tard à la réception.

Le déjeuner est servi de 12H00 à 14H00 et le dîner de 19H30 à 21H30 au-delà de ces horaires, nous ne pouvons vous accepter au restaurant.

PARTIES COMMUNES

Merci de porter une tenue correcte lorsque vous vous trouvez dans les parties communes de l'hôtel.

FILOUTERIE

La filouterie est une infraction caractérisée par le fait de consommer un bien ou service payant :

En se sachant incapable de payer ou en étant délibérément résolu à ne pas payer.

Tout en faisant semblant d'être disposé à payer.

INTERDICTIONS

Nous vous rappelons que l'interdiction de fumer est en vigueur dans tous les lieux publics depuis le 02 Janvier 2008 ainsi que le vapotage depuis Avril 2017. Il est également absolument interdit de fumer dans les chambres pour des raisons évidentes de sécurité et de confort (le non-respect entrainera une indemnité de **50€/nuit**)

Il est interdit d'utiliser dans les chambres des appareils à gaz ou électriques autres que ceux mis à disposition.

NUISANCES

Pour le respect du repos des autres clients, veillez à ne pas claquer les portes ni à faire trop de bruit particulièrement entre 22h et 8h du matin. Tout bruit de voisinage lié au comportement d'une personne ou d'un animal sous sa responsabilité, pourra amener l'hôtelier à inviter le client à quitter l'établissement, dès lors que le bruit engendré est de nature à porter atteinte à la tranquillité de la clientèle. (art.R.1334-30 et R 1334.31 du code de la santé publique).

DEGRADATION

En cas de dégradation du mobilier, de détérioration ou de vol de linge, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement pour un montant égal aux montants engagés.

MINEURS

De manière générale, les parents sont responsables de leurs enfants mineurs.

Il est interdit de courir, rouler (patins, trottinette, vélo...) ou crier dans l'établissement, de jour comme de nuit.

VISITES

Vous pouvez recevoir des visites en journée, mais vos visiteurs ne peuvent bénéficier de la piscine, ni passer la nuit dans votre hébergement.

EN CAS D'INTERRUPTION DU SEJOUR

Il ne sera procédé à aucun remboursement. De même, en cas de départ anticipé, le séjour est dû dans sa totalité. Les retards à l'arrivée ou les départs anticipés ne peuvent en aucun cas donner lieu à remboursement. Toute annulation doit nous parvenir 48 H avant la date d'arrivée. Dépassé ce délai, la réservation est due. La Non présentation est considérée comme la prise effective de la chambre.

LE REGLEMENT INTERIEUR

Ce règlement de l'hôtel s'applique à l'ensemble des réservations. Tout séjour entraine l'acceptation des conditions particulières et du règlement intérieur de l'hôtel. En cas de non-respect par le client d'une de ces dispositions l'hôtelier se trouvera dans l'obligation d'inviter le client à quitter l'établissement et ce, sans aucune indemnité.